

Montpellier, le 11 janvier 2023

Monsieur le Ministre,

Les prix des carburants est à nouveau extrêmement élevé à près de 2€. Cette situation impacte très lourdement les infirmières et les infirmiers libéraux pour lesquels la voiture est un outil de travail essentiel.

Cela intervient dans un contexte de blocage de nos honoraires depuis 14 ans et de hausse graduelle de nos charges (achat d'EPI, hausse régulière des assurances, etc.). En 20 ans, nous avons perdu 30% de pouvoir d'achat sur nos lettres clefs.

Nous ne rechignons pas à la tâche bien au contraire, nous sommes auprès des patients 7 jours sur 7, 365 jours par an. Nous effectuons en moyenne entre 80 et 250 kms par jour et nous déplaçons entre 1 et 4 fois chez les patients les plus nécessiteux.

Toutefois, le prix des carburants est désormais un frein à un accès équitable aux soins sur l'ensemble de notre territoire national. Il est donc indispensable que les professionnels de santé ayant un usage important de leur véhicule fassent l'objet d'une compensation fiscale sans quoi les patients plus isolés seront in fine impactés sous-tendant une rupture d'égalité dans l'accès aux soins.

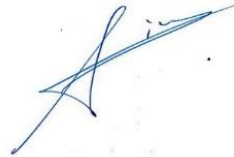
Nous sollicitons, pour les infirmières et infirmiers libéraux particulièrement concernés, le remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) selon les dispositions applicables aux entreprises de transport routier de marchandises et aux exploitants de transport public routier de voyageurs.

Au-delà de cette requête, nous sommes sollicitons la revalorisation de notre indemnité forfaitaire de déplacement à 4€ au lieu de 2,50€ à l'heure actuelle. Il ne serait que justice que ce tarif soit aligné sur celui d'autres professionnels paramédicaux.

Je vous remercie par avance de tout le soutien que vous pourrez apporter à une profession qui le mérite grandement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Ghislaine SICRE
Présidente de Convergence Infirmière



M. François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention
14, avenue Duquesne
75700 PARIS